

Questions orales

L'ADMINISTRATION

LES DÉCLARATIONS DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL—ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député a mentionné les infirmes. Il est évident que, dans le budget, nous avons pris des mesures pour aider les personnes infirmes. Nous avons maintenu l'indexation du supplément de revenu garanti et du crédit d'impôt pour enfants. En fait, l'augmentation du crédit d'impôt pour enfants sera supérieure aux taux d'inflation dans les prochaines années. Nous avons maintenu l'indexation intégrale dans les programmes destinés aux anciens combattants, de sorte que le préambule de la question du chef de l'opposition n'est nullement fondé.

● (1420)

Soit dit en passant, nous savons que le député de Laval-des-Rapides s'est déjà prononcé contre l'indexation fiscale. D'après lui, l'indexation fiscale est une mesure dangereuse qui risque d'empêcher le gouvernement de lutter efficacement contre l'inflation, ce qui est justement ce que nous nous efforçons de faire.

* * *

[Français]

LE BUDGET

LES PROGRAMMES SOCIAUX—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire.

La «désindexation» est une taxe, un impôt clandestin, caché, secret, envers la population canadienne. Les prévisions secrètes du ministre, rendues publiques par mon collègue le député de Laval-des-Rapides hier, révèlent que d'ici 1990 les prestations pour les enfants subiront une perte nette de millions de dollars par année. Le ministre des Finances va-t-il admettre maintenant qu'il retranche des sommes énormes dans les programmes destinés à aider les familles? Est-ce qu'il va admettre qu'il a violé la promesse du premier ministre de ne pas réduire les budgets des programmes sociaux pour abaisser le déficit?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Dans ce budget, monsieur le Président, nous avons tâché de donner au gouvernement une orientation lui permettant de réduire notre dette massive qui constitue un fardeau pour tous les Canadiens. Il est extrêmement important que les Canadiens se rendent compte que la tâche à laquelle nous nous attaquons avec vigueur est énorme et que nous avons demandé à chacun de faire sa part. Il y a un impôt sur le capital des banques et une surtaxe sur les sociétés.

Des voix: Oh, oh!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Si les députés d'en face voulaient bien se calmer un peu, je pourrais continuer.

Des voix: Oh, oh!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Ils ne veulent visiblement pas écouter.

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Hier, il a reproché au solliciteur général d'avoir pris parti dans l'affaire Coates et, moins de cinq minutes plus tard, le solliciteur général a déclaré aux journalistes, en dehors de la Chambre, qu'il ne regrettrait pas son intervention. L'hiver dernier, lorsque l'affaire de la réunion secrète avec le premier ministre Hatfield a été portée au grand jour, le premier ministre a encore une fois critiqué le solliciteur général en disant que cette réunion n'aurait pas dû avoir lieu, normalement. Cependant, le solliciteur général a déclaré qu'il était prêt à recommencer. Ces deux actes étaient totalement contraires à l'administration de la justice ou, pour reprendre les paroles du premier ministre, tout à fait irréguliers.

Puisque notre solliciteur général semble mal comprendre non seulement les responsabilités de son poste, mais également son obligation envers le premier ministre...

Des voix: La question!

M. Kaplan: Voici la question.

Des voix: Bravo!

M. Kaplan: Compte tenu de tout ce qui précède, n'est-il pas temps pour le premier ministre de remplacer le solliciteur général?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, j'ai nommé un nouveau solliciteur général parce que nous ne voulions pas d'une personne qui a autorisé le versement de 100,000 dollars à un meurtrier en Colombie-Britannique. Les gens en ont plein le dos de ce genre de choses.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: A l'ordre.

M. Mulroney: Le solliciteur général est un homme très respectable et je pense que son prédécesseur ferait mieux de ne pas citer hors contexte les remarques du solliciteur général, lesquelles étaient très précises.

LE COMPORTEMENT DU MINISTRE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, ce n'est pas moi qui ai autorisé ce paiement de \$100,000, mais le procureur général de la Colombie-Britannique, et les faits le prouvent clairement.

Je voudrais en revenir à la question qui nous intéresse. Quels critères le premier ministre applique-t-il pour assurer la discipline parmi ses ministres? Le ministre de la Défense nationale boit un verre dans un bar et on lui demande ou plutôt on lui conseille de démissionner. Le solliciteur général se livre à des actes que le premier ministre lui-même désavoue et on lui permet de rester au cabinet, et il reçoit même des fleurs. Quels critères le premier ministre applique-t-il?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, j'ai parlé hier de la recommandation formelle si bien exposée par mon collègue de Hamilton Mountain et qui s'applique à tous les députés de la Chambre des communes.